



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2024

DELIBERATION N°CD2024-02/4/9 DOSSIER N°6126	MILIEUX AQUATIQUES : VALIDATION DU PLAN D' ACTIONS 2024-2028 DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DES MILIEUX AQUATIQUES ; SIGNATURE DE DEUX CONTRATS TERRITORIAUX : SECOND CONTRAT TERRITORIAL DU BASSIN DE LA PETITE CREUSE 2024-2026 ET PREMIER CONTRAT TERRITORIAL DU BASSIN DE LA SEDELLE-CAZINE-BREZENTINE 2024-2026
--	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Delphine CHARTRAIN à Bertrand LABAR
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALEIX à Valérie SIMONET
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Patrice MORANCAIS
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : Mme Valérie SIMONET
En l'absence de M. Thierry GAILLARD

OBJET : MILIEUX AQUATIQUES : VALIDATION DU PLAN D' ACTIONS 2024-2028 DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DES MILIEUX AQUATIQUES ; SIGNATURE DE DEUX CONTRATS TERRITORIAUX : SECOND CONTRAT TERRITORIAL DU BASSIN DE LA PETITE CREUSE 2024-2026 ET PREMIER CONTRAT TERRITORIAL DU BASSIN DE LA SEDELLE-CAZINE-BREZENTINE 2024-2026



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,
VU la délibération n°CD2016-12/5/25 du Conseil départemental du 16 décembre 2016 approuvant le Schéma départemental de gestion des milieux aquatiques de la Creuse 2017-2021
VU le rapport CD2024-02/4/9 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Solidarités territoriales et Développement durable,*

DÉCIDE,

- D'approuver le plan d'action 2024-2028 du Schéma Départemental de gestion des Milieux Aquatiques de la Creuse joint en annexe de la présente délibération ;
- D'approuver le second Contrat territorial du bassin de la Petite Creuse (2024-2026), joint en annexe de la présente délibération ;
- D'approuver le premier Contrat territorial du bassin de la Sédelle-Cazine-Brézentine (2024-2026) joint en annexe de la présente délibération ;
- D'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant :
 - à réaliser les ajustements mineurs qui ne modifient pas les engagements contractuels du Département ;
 - à signer ces contrats ainsi que les avenants éventuels qui porteraient sur des ajustements mineurs ne remettant pas en cause les engagements contractuels du Département.
- De donner délégation à la Commission Permanente s'agissant des demandes de subvention annuelle.

Pour l'ensemble des propositions.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET